

**PlanoPension, RythmoPension**  
Rentes viagères



Votre revenu garanti à vie  
en toute flexibilité et sérénité

# Planifiez une retraite sereine

## Pour une retraite en toute quiétude

**Enfin du temps libre en perspective pour réaliser vos projets! A 65 ans, vous avez de nombreuses années devant vous. A cet âge, l'espérance de vie est de 18 ans pour les hommes et de presque 22 ans pour les femmes. La longévité augmente constamment. C'est réjouissant, mais le niveau des prestations versées par les assurances sociales (l'AVS et le 2<sup>e</sup> pilier) ne semble pas garanti à l'avenir.**

**De plus, suite à la baisse des taux d'intérêt, les prestations garanties de votre 2<sup>e</sup> pilier ont fortement diminué. La prévoyance individuelle sous forme de rente viagère vous permet de compenser partiellement cette baisse.**

**Afin de profiter pleinement de votre retraite, il est nécessaire de disposer de ressources complémentaires sûres pour cette phase de vie.**

## Bien profiter de vos ressources

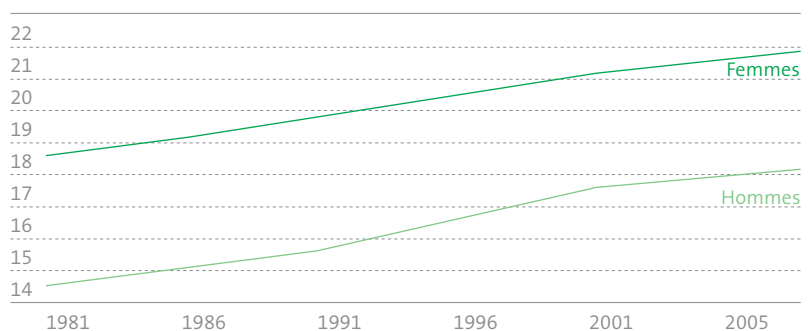
Vous avez accumulé des ressources financières ou vous vous apprêtez à constituer un capital au cours des prochaines années. Comment faire pour en profiter au mieux lors de votre retraite? Vous pouvez investir votre capital sur les marchés financiers: actions, obligations, marché monétaire, etc. Votre revenu dépendra alors du niveau de risque que vous êtes prêt à supporter. Mais surtout, l'espérance de vie n'est qu'une moyenne et les centenaires sont de plus en plus nombreux. Si vous vivez très longtemps, les ressources accumulées seront-elles suffisantes? Avec une rente viagère, vous êtes certain de disposer d'un revenu garanti pendant toute votre vie.

## Des besoins variables au cours du temps

A chacun ses besoins en prévoyance et à chaque besoin, une solution personnalisée. Vous songez à prendre une retraite anticipée? Dans les premières années, vous aurez besoin d'un revenu plus élevé, parce que vous ne disposerez pas encore d'une rente AVS. Vous envisagez une retraite très active? Vous aurez certainement besoin d'un revenu un peu plus élevé au cours des premières années de votre retraite. Vous avez quelques revenus complémentaires? Tant que vous en bénéficiez, votre besoin en rentes est moindre.

Avec les produits de rentes flexibles de la Vaudoise, une solution sur mesure, adaptée à chaque cas, peut être trouvée et à tout moment ajustée en fonction de l'évolution de votre situation.

Espérance de vie à 65 ans en Suisse





# Une solution personnalisée pour chaque besoin

## Une rente constituée au fil des ans pour compléter sa retraite ou bénéficier d'une retraite anticipée

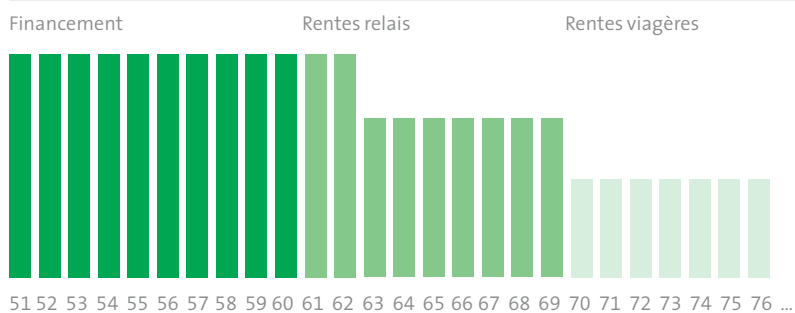
En planifiant sa retraite, Madame A, 50 ans, se rend compte que les prestations de l'AVS et du 2<sup>e</sup> pilier ne suffiront pas à lui garantir un train de vie convenable, lorsque le moment de la retraite arrivera. Elle décide de verser dès à présent une prime chaque année, afin de disposer à 64 ans d'une rente viagère. C'est la rente viagère différée, financée par des primes périodiques.

Elle envisage également de prendre une retraite anticipée à 62 ans et de percevoir ses rentes de manière échelonnée:

- Durant sa période de retraite anticipée, elle ne disposera pas d'autres revenus, elle souhaite donc percevoir une rente plus élevée durant cette période.
- Dès 64 ans, avec l'arrivée de sa rente AVS, elle aura besoin d'un montant de rente moins élevé, mais souhaite néanmoins profiter pleinement de la vie.
- Dès 70 ans, ses besoins diminueront, elle souhaite percevoir la rente viagère, désormais constante.

Il s'agit d'une rente viagère différée avec des rentes relais d'un montant différent entre 62 et 63 ans, puis entre 64 et 70 ans.

### Exemple de Madame A



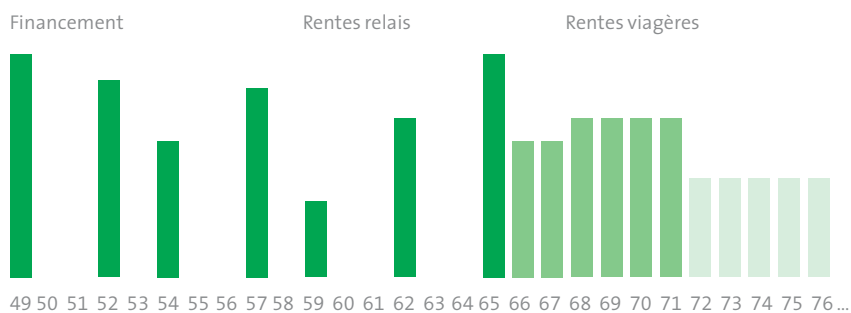
### Les besoins de l'indépendant: un financement flexible, des rentes flexibles!

Monsieur B, 48 ans, architecte indépendant, se rend compte qu'il va devoir mettre les bouchées doubles s'il veut disposer de revenus convenables à la retraite. Ses revenus sont très variables d'une année à l'autre et il souhaite également disposer de réserves. Il envisage donc de faire des versements tous les 2 à 3 ans. La rente de Monsieur B sera constituée par plusieurs primes uniques successives.

A l'âge de la retraite, Monsieur B diminuera progressivement son taux d'occupation à 50%, puis à 30%, etc. Pendant ces années, il souhaite donc percevoir des rentes relais d'un montant de plus en plus élevé. Lorsqu'il arrêtera de travailler à 72 ans, le versement de sa rente viagère démarrera. Comme il souhaite assurer un revenu à son épouse s'il venait à décéder, il opte pour une rente dite «sur deux têtes».



#### Exemple de Monsieur B



# Tout est possible

## Financement de votre rente

---

- Un seul versement: prime unique.
- Des versements irréguliers séparés dans le temps: primes uniques successives.
- Plusieurs versements réguliers, lorsque vous souhaitez accumuler peu à peu le capital pour votre retraite: primes périodiques. Il est alors possible d'opter pour la libération des primes en cas d'incapacité de gain. Si vous ne pouvez plus travailler pour raison de santé, la Vaudoise paiera les primes à votre place.

## Versement de votre rente

---

- Il a lieu dès que le capital est versé, rente immédiate, ou plus tard, rente différée.
- Avec une rente viagère, vous bénéficiez du versement d'un montant constant jusqu'au moment du décès.
- Avant son démarrage, vous pouvez opter pour des versements variables pendant les premières années: la rente relais. Ensuite, c'est le versement de la rente viagère qui démarre.
- Il est possible de modifier le scénario de rentes relais en cours de route ou encore d'interrompre le versement des rentes pour percevoir le capital accumulé restant. Une solution de prêt sur police est également envisageable.

### Prestations décès

Si vous atteignez un grand âge et que votre capital accumulé est épuisé par le versement des rentes, aucune prestation décès n'est due.

Si vous veniez à décéder alors que les rentes versées n'ont pas épuisé le capital accumulé, plusieurs solutions sont possibles:

- Rente avec restitution: le capital restant est versé à vos héritiers ou à un bénéficiaire.
- Rente sans restitution: aucune prestation en cas de décès, par contre le montant de la rente est supérieur à une rente avec restitution.

## Bénéficiaires

---

- Une personne: «rente sur une tête».
- Deux personnes, par exemple un couple marié ou des concubins: «rente sur deux têtes».

Vous pouvez choisir librement le ou les bénéficiaires des éventuelles prestations décès sauf si le contrat est conclu dans le cadre de la prévoyance liée. Le capital accumulé est protégé contre les faillites en cas de décès si les bénéficiaires sont le conjoint ou les enfants.

### La fiscalité

---

- Les prestations provenant d'une assurance de rentes sont imposées comme revenu par la Confédération et les cantons à raison de 40%.
- Une assurance de rentes à primes périodiques peut remplir les conditions de la prévoyance liée et bénéficier ainsi d'avantages fiscaux comme la déduction des primes versées de votre revenu imposable.

# Les atouts de nos solutions de rentes viagères

## Six bonnes raisons de choisir la Vaudoise pour vos rentes viagères

### Flexibilité

La gamme de prestations disponibles dans le cadre de nos solutions de rentes permet de mettre en place une solution évolutive correspondant aux besoins de chaque personne. Vous pouvez par exemple envisager une retraite anticipée sans être obligé de vous décider longtemps à l'avance. Expert et pragmatique, votre conseiller élaborera avec vous le scénario qui correspond le mieux à votre situation personnelle.

### Sécurité

Avec une rente viagère, vous choisissez un revenu garanti. Votre avoir est placé en toute sécurité, selon les exigences de la Confédération. La rente est versée durant toute votre vie. C'est bien sûr également le cas lorsque vous dépassez de nombreuses années l'espérance de vie moyenne.

### Simplicité

Une fois la solution de rentes viagères mise en place, vous n'avez plus besoin de vous soucier de gérer votre capital. La Vaudoise le fait à votre place et vous recevrez votre rente selon la fréquence que vous avez choisie: mensuelle, trimestrielle ou annuelle.

### Libre choix de la devise

Nos rentes peuvent être versées en francs suisses, euros ou dollars. Votre capital accumulé peut être géré dans ces mêmes devises. La devise de référence peut être modifiée à tout moment jusqu'au démarrage des versements de la rente viagère, y compris pendant le versement de la rente relais.

### Avantages fiscaux

Votre conseiller vous aidera à choisir la meilleure solution du point de vue fiscal, afin de vous faire profiter des différents avantages de nos rentes viagères.

### La Vaudoise, votre partenaire

A la Vaudoise, nous sommes proches de nos clients, nous les accompagnons dans les étapes clés de leur existence. Chaque assuré bénéficie de prestations de conseil et de solutions d'assurance sur mesure.



## La Vaudoise, pour plus de sérénité

L'existence humaine est jalonnée de nombreuses étapes. Il est primordial de pouvoir compter sur un assureur présent, proche de vous et à votre écoute.

La Vaudoise s'engage à vos côtés et vous accompagne tout au long de votre vie. Nous mettons tout notre savoir-faire dans la recherche de solutions concrètes adaptées à vos besoins réels.

Ainsi, vous pouvez consacrer votre énergie aux personnes et aux activités qui vous tiennent à cœur, en toute sérénité.

---

[www.vaudoise.ch](http://www.vaudoise.ch)